

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2796 - MARDI 27 DÉCEMBRE 2016

DIALOGUE II

Le Rassemblement
veut la primature
de la transition

En attendant la reprise des travaux suspendus la veille de la fête de la Nativité, le toilettage des textes s'est néanmoins poursuivi sous la direction du secrétariat de la Conférence épiscopale nationale du Congo avec les deux composantes majeures, la majorité et le Rassemblement. Cette plate-forme de l'opposition exige que le Premier ministre qui va diriger la transition sorte de ses rangs tandis que les participants au dialogue de la Cité de l'Union africaine s'y opposent.

Le cas Samy Badibanga qui a déjà pris officiellement ses fonctions après avoir été nommé et investi par l'Assemblée nationale fait polémique au regard de la procédure laborieuse devant concourir à son éviction. Quant à la restructuration de la Ceni réclamée par le Rassemblement, la majorité lui oppose le comité de suivi de l'Accord chargé de surveiller la centrale électorale, présenté comme gage de transparence et d'équité dans la gestion du cycle électoral.

Page 14



Vital Kamerhe, Félix Tshisekedi et Lisanga Bonganga

TRANSPORTS

Vers une interdiction de l'importation des véhicules avec le volant à droite



Le boulevard Lumumba à Kinshasa

Le nouveau patron du ministère des Transports et Voies de communication a exprimé une inquiétude sur la recrudescence des accidents de circulation qui serait, de son point de vue, une conséquence de la libre circulation des véhicules non conformes au Code de la route. Beaucoup d'analystes considèrent une telle mesure comme une erreur si elle ne s'accompagne pas d'une politique plus visionnaire sur le transport en commun du pays.

Pour les autres actions futures, José Makila Sumanda entend donner toute sa place aux efforts de pérennisation des projets « Esprit de vie » et Transco » au regard des résultats encourageants récoltés depuis leur lancement. Quant au secteur aérien, il compte ménager aucun effort pour sortir le pays de la liste noire de l'Union européenne et renforcer les capacités de la navigation aérienne.

Page 14

COOPÉRATION MILITAIRE

Controverse autour du retrait
des troupes angolaises
de la RDC

L'Angola a décidé récemment de retirer ses troupes du territoire congolais en évoquant les violences récurrentes qui émaillent le processus démocratique en RDC alors que le ministre congolais de la Communication et des Médias, Lambert Mende, réfute toute présence militaire angolaise en RDC. Pour l'officiel congolais, il s'agit d'une rumeur inventée par les ennemis du pays qui financent l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi. Et d'ajouter que seules les troupes de trois pays de la SADC dont celles des Sud-Africains sont présentes sur le territoire national. L'Angola a, pour sa part, déclaré qu'elle continuera à promouvoir la paix et à préserver la sécurité régionale, en particulier en RDC, en RCA, au Burundi et au Soudan du Sud conformément à son engagement tel que reconnu dans l'exercice de la présidence qu'elle assume à la tête de la Cigril.

Page 13

CAN 2017

Florent Ibenge convoque trente et un joueurs
pour le stage au Cameroun

Le sélectionneur des Léopards de la RDC a publié, le 23 décembre, une liste de trente et un joueurs présélectionnés pour la campagne de la Coupe d'Afrique des nations prévue du 16 janvier au 8 février 2017 au Gabon. On note la convocation de quatre nouveaux, notamment le latéral droit binationnel Jordan Ikoko d'En Avant Guingamp en L1 française, le milieu offensif Jonathan Bijimine de Cordoba en Espagne, le défenseur central Christian Luyindama Nekadio du TP Mazembe et le milieu ex-centré Ricky Tulengi du DCMF.

Il y a également le retour d'Hervé Kagé de Courtrai en Belgique, de Meschak Elia de Mazembe et du milieu récupérateur Wilson Kamavuaka de Panatoliko en Grèce. Les Léopards quittent Kinshasa, le 27 décembre, sans les joueurs évoluant en Angleterre pour un stage de préparation à Mbankomo au Cameroun. La liste définitive des vingt-trois joueurs est attendue le 4 janvier 2017.

Page 13



ÉDITORIAL

Bilan 2016 (1)

Parce que cette semaine est la dernière de l'année 2016 et parce que l'année 2017 sera marquée d'un sceau indélébile par les événements de toute nature qui ont illustré les douze derniers mois, il n'est pas inutile d'en dresser un premier bilan. Sans entrer, bien sûr dans le détail, ce que feront demain les historiens, mais en centrant notre regard sur les trois domaines suivants : la gouvernance intérieure du Congo, l'évolution de notre économie et par voie de conséquence celle de la société congolaise, la politique extérieure.

Premier volet donc de ce bilan, la gouvernance.

2015 avait été marquée par le changement de la Constitution, 2016 l'a été par la mise en place des institutions de la nouvelle République. Avec l'élection, tout d'abord, du chef de l'Etat pour un mandat de cinq ans, puis la désignation du premier Premier ministre de cette République et la formation du gouvernement qui l'ont aussitôt suivie, enfin par la préparation des élections législatives qui renouvelleront la chambre basse du Parlement dans les sept prochains mois.

De ce long et délicat processus est née, quoi que l'on dise ici ou là, une démocratie apaisée avec une opposition qui a finalement décidé de jouer le jeu après en avoir contesté les règles et qui se regroupe progressivement en vue des échéances électorales à venir, avec aussi une majorité toujours rassemblée autour du Parti Congolais du travail mais qui se pose sérieusement la question de sa modernisation face aux défis des temps à venir. Vu de Sirius où sont écrites ces lignes le Congo a accompli la marche vers le progrès que lui proposait sa plus haute autorité et c'est une bonne, une très bonne chose.

Dans ce contexte apaisé, un problème demeure cependant non résolu, du moins pour l'instant : celui de la sécurité intérieure qui, certes, est assurée sur la plus grande partie du territoire, mais que continue de soulever la cavale meurtrière du « Pasteur Ntouni » dans le département du Pool. En réveillant les vieux démons de l'ethnicisme et, plus encore, de l'extrémisme religieux, cette dérive fait peser sur le Congo tout entier une menace diffuse mais dangereuse qu'il faudra supprimer rapidement si l'on veut que le Congo poursuive sa marche en avant (à suivre).

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Une session budgétaire close sans adopter la loi de finances

Les parlementaires se sont séparés le 23 décembre sur le rendez-vous de convoquer dans les tout prochains jours, une session extraordinaire qui va examiner non seulement le budget de l'Etat exercice 2017, mais également d'autres affaires, entre autres le projet de loi portant levée de l'immunité parlementaire du député de Lekana, dans les plateaux, André Okombi Salissa.

Au Sénat comme à l'Assemblée nationale, on n'a pas indiqué des raisons justifiant le report d'examen et d'adoption du projet de loi de finances de l'Etat exercice 2017. Notons que la chambre haute du Parlement avait inscrit vingt-neuf affaires à l'ordre du jour de cette session. Dix-sept ont été examinées et adoptées.

Dans son discours de clôture, le premier vice-président du Sénat, Vincent Ganga a salué le travail accompli par les sénateurs en défit du fait qu'ils n'ont pas pu examiner

et adopter le budget de l'Etat pour l'année prochaine. Il a mis à profit cette occasion pour exhorter le gouvernement de tout mettre en œuvre pour un retour définitif de la paix dans le Pool, regrettant au passage tout le calvaire que vivent les populations, ainsi que l'impact négatif de cette crise sur l'économie nationale.

A l'Assemblée nationale, vingt-six affaires étaient inscrites à l'ordre du jour. Le président de la chambre basse du Parlement, Justin Koumba a reconnu que cette session a été excellente tant dans sa densité que dans la diversité des affaires examinées et adoptées. Vingt au total sur vingt-six. Poursuivant son propos, Justin Koumba a indiqué que la séance de questions orales avec débat organisée au cours de cette session a été un grand moment d'échanges sur les questions vitales de la nation, notamment celles liées à l'éducation, à la culture, à l'économie, au social...

Bernard Tchibambelega remplace Joseph Badiabio au bureau de l'Assemblée nationale

Le député du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) du district de Mbandzandounga, dans le Pool, Bernard Tchibambelega a été élu deuxième questeur du bureau de l'Assemblée nationale.

Il remplace à ce poste le député du même parti politique de la deuxième circonscription de Makelekelé à Brazzaville, Joseph Badiabio qui a changé de camp politique, depuis le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Il avait rejoint le camp de Guy Brice parfait Kolelas devenu opposant au pouvoir de Brazzaville.

Notons que Bernard Tchibambelega a déjà été deuxième vice-président du bureau de l'Assemblée nationale, avant d'être nommé ministre de la Pêche et de l'aquaculture.

Roger Ngombé

ANAC

Le budget 2017 arrêté à plus de 9 milliards de francs CFA

Le comité de direction de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) a tenu une réunion le 23 décembre à Brazzaville, au cours de laquelle il a adopté le budget de l'institution exercice 2017 à la somme de 9.982.353.600 francs CFA.

Les membres de ce comité de direction ont également adopté le rapport d'activités 2016 et le programme d'action 2017 de l'ANAC. Ils ont recommandé la tenue d'une session extraordinaire dudit comité pour l'adoption des statuts de l'ANAC.

La réforme de son parc automobile figure aussi parmi les recommandations formulées par le comité de direction, de même, le paiement des frais scolaires des diplômés congolais formés à l'Ecole africaine de la météorologie et de l'aviation civile (EAMAC). Cette réunion du comité de direction de l'ANAC a été présidée par le directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Prosper Bouiti, qui a plaidé pour le renouveau de cette entité.

Créée en 1978, l'ANAC est un établissement public à caractère industriel et commercial, jouissant d'une personnalité morale et d'une autonomie financière.

Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-ETATS-UNIS-LIBYE:

La crise libyenne au coeur de la rencontre Donald Trump-Denis Sassou N'Guesso

Le président Denis Sassou N'Guesso sera reçu, ce 27 décembre, par le président élu des Etats-Unis d'Amérique, Donald Trump pour débattre de la crise libyenne, a annoncé, hier, un communiqué de la présidence congolaise.

« Les entretiens entre les présidents Donald Trump et Denis Sassou N'Guesso porteront sur la recherche des voies et moyens de sortie de crise en Libye, et plus largement sur le reste de l'Afrique et sur d'autres questions internationales », précisait ce communiqué signé par Firmin Ayessa, directeur du cabinet du président de la République.

Rappelons que le chef de l'Etat congolais préside pour le compte de l'Union africaine, le Comité de haut niveau sur la Libye dont l'objectif est de mettre fin au conflit armé qui secoue ce pays depuis la chute du Colonel Mouammar Kadhafi en 2011. C'est en cette qualité que Denis Sassou N'Guesso a été invité par le président élu des Etats-Unis, un pays dont l'implication dans la résolution de ce conflit s'est traduit par un engagement militaire sur le terrain.

Il y a quelques jours, le 20 décembre, Washington annonçait la fin de ses opérations à Syrte, la seule ville libyenne que contrôlaient les djihadistes de l'Organisation Etat islamique depuis 2015.

Ce dénouement ouvre sans doute la voie à la réconciliation nationale libyenne avec l'appui de la communauté internationale et de l'Union africaine.

Mais Denis Sassou N'Guesso et Donald Trump ne manqueront sans doute pas de parler des relations entre Brazzaville et Washington. Après, en effet, la victoire de Donald Trump au scrutin du 8 novembre, le chef de l'Etat congolais lui avait adressé un message de félicitations dans lequel il appelait « au renforcement des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays pour le bonheur des peuples congolais et américain ».

G.N'S.

FONDS ROUTIER

Vers la création de nouveaux postes de péage sur la Nationale 1 Pointe-Noire/Brazzaville

L'Etat congolais a décidé de mettre sous concession la gestion de la route nationale 1 nouvellement construite (environ 535 km), avec la création de nouveaux postes de péage. C'est qui a filtré lors de la 15ème session du comité de direction du fonds routier, tenue le 23 décembre 2016 à Brazzaville.

Le gouvernement a réalisé d'énormes efforts dans la construction des infrastructures routières au Congo, a salué le directeur général du fonds routier, Elenka Obat-Nzenguet. Et d'insister sur la nécessité de construire des points de péage dont les taxes perçues vont servir à l'entretien de la route bitumée Brazzaville/Pointe-Noire, et à développer d'autres activités comme les stations-services, les sites touristiques...

« Selon les normes, c'est la route qui finance la route », a martelé le direc-

teur général du fonds routier. Le poste de péage étant une infrastructure destinée à la collecte d'une taxe routière obligatoire, s'applique aux personnes physiques, aux véhicules, ou aux marchandises transportées.

« Ces postes de péage vont entrer en fonction par le biais d'un contrat avec des entreprises sous-concession. Il y a déjà deux entreprises qui ont été choisies après appel d'offre. Ce projet devra être réalisé dès cette année 2017 », a déclaré Elenka Obat-Nzenguet.

Le projet de construction de nouveaux péages porté par la direction générale du fonds routier concerne non seulement la route lourde inaugurée en mars 2016, mais également certains points de péage de la route nationale 2 Brazzaville-Ouesso.

Par ailleurs, le gouvernement a signé avec la banque postale du Congo un contrat pour sécuriser les fonds

collectés au niveau des postes de péage (par exemple ceux de Kintélé, Ignié). Les ressources seront récupérées directement par la banque contractante qui fera un dépôt chaque quinzaine du mois au trésor public.

Le Fonds routier, administration en charge du secteur, tient deux comités de direction par an pour faire le point des activités réalisées au cours de l'année précédente et pour préparer le budget de l'exercice suivant. Conduit par son président, Léonard Niéré, le comité de direction qui s'est déroulé le vendredi 23 décembre n'a pu tenir son calendrier d'activités. « Nous avons reporté l'adoption des activités et du budget de l'exercice 2017, en attendant le vote par le Parlement de la loi de Finances exercice 2017 », a fait savoir l'administrateur El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

En ces temps des voeux

Ils sont diplomates, universitaires, dirigeants politiques, journalistes, hommes d'affaires, écrivains, gens de toutes les conditions, amis et connaissances, ces hommes et ces femmes qui nous ont adressé un mot aimable ces temps d'échanges de vœux pour Noël et le Nouvel an. Nous leur disons toute notre reconnaissance.

A juste titre car l'année 2016 qui s'achève, n'a pas toujours été de toutes les félicités. Comme sur le chemin de la vie, évidemment, nous rencontrons beaucoup d'écueils, prions Dieu de nous aider à les surmonter et de nous pardonner nos turpitudes. Bien souvent, il exhause nos prières, nous rendant heureux par-dessus-tout.

C'est le moment bienvenu pour nous, de nous sentir dans l'obligation librement consentie de former à tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour 2017. Elevons pour ce faire nos supplications pour que cette année nouvelle nous viole moins et remplisse partout l'office de paix dans nos pays déchirés et console nos familles éplorées.

L'autre jour, tenu de présenter au public, a cours d'une cérémonie amicale, mon ouvrage (1) paru en juin dernier chez Jean Picollec, je rencontrais des gens bien, avec qui, près de trois heures durant, j'ai échangé sur les motivations de cet essai. Une fois n'est pas coutume, je voudrais leur avouer, à travers ce court texte, combien j'ai été comblé.

Autour de moi, Mfumu, Grégoire Lefouoba, Florent Sogni Zaou, Roger Ngombé, Emilie Eyala Mondako. En face, entre autres invités et amis, Hamidou Komidor Njimoluh, Gertrude Ndeko, Atondi Lecas Momondjo, Lydie Pongault, Edith Laure Itoua, Timothée Makita, Anguios Nanguia Engambé, Mireille Elion Ndien Opa, Emmanuel Ngouélondélé Mongo, Séraphin Ngompét, Gerry-Gérard Mangondo, Séraphin Mpili, Ida Victorine Ngampolo, Omer Massoumou, Emmanuel Mbengue, Sylvain Mpili, Valentin Oko, Yao YAO, Arcène Niamba, Sun Chengbo, André Engambé, Oliviane Bayanga, Maurice Lemaire, Nestor Oyoukou, Patrick Okamba, Meryl Mezath, Christian Ntousoumou, Laudes Martial Mbon, Guy-Gervais Kitina, Éric Mbendé, Chuldron Abira Kiobi,

Christian Brice Elion, Blaise Mbola, Guy-Blaise Loussakoueno, Guillaume Pigasse, Ernest Dimi, Azad Doko, Laure Nkombo, Dominique Viard, Christophe Casamatta, et le beau monde des agents des Dépêches de Brazzaville présents ce jour-là. De cœur avec moi, mais retenus pour diverses raisons, et ils me l'ont prouvé, Jean Paul Pigasse, Ange Pongault, Bénédicte de Capèle, Thierry Nougou, Christian Balendé, Gabriel Mwènè Okoundji, Marie-Alfred Ngoma...

Ne pas leur reconnaître l'amitié que tous m'ont témoignée pendant ce moment d'échange serait injuste de ma part. D'où ce retour d'ascenseur chaleureux, le même que je destine, avec gratitude à leurs excellences Francisco Escalante, Valery Mikhaylov et Xia Huang, Mohamed Benattou, pour leurs charmantes cartes de vœux à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An. Bien de choses à nous tous !

Gankama N'Siah

(1) Pouvoir, Tradition, Modernité. L'École de Denis Sassou N'Guesso, 2016, Paris.

Gankama N'Siah

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE N° FAO/FRCON/019/ /2016

DATE D'EMISSION : 21 Décembre 2016

DATE DE CLOTURE : 30 Décembre 2016

La Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en République du Congo lance cet avis de recrutement d'un Consultant National en Suivi et évaluation des programmes agricoles.

Lieux d'affectation : Brazzaville avec possibilité de déplacement à l'intérieur du pays

Durée du contrat : Douze (12) mois

1. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) en Agronomie, Sociologie rurale ou Economie et justifier d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins quatre (4) ans dans la gestion et suivi-évaluation des projets et programmes de développement ;
- Avoir au moins deux (02) ans d'expérience avec le Système des Nations Unies en général et de la FAO en particulier, et une bonne connaissance des procédures de la FAO et une parfaite maîtrise du cadre de gestion des projets de la FAO (Objectifs stratégiques de la FAO, CPP-Congo, manuel de gestion des TCP) ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur agricole au Congo et une expérience avérée dans la conduite, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des projets de développement ;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation, de travailler en équipe et sous pression pour atteindre des objectifs attendus et être capable de prendre des initiatives ;
- Avoir une bonne maîtrise des technologies de l'information et de la communication (internet, Word, PowerPoint, Outlook, etc.) ;
- Avoir de bonnes connaissances en analyse des statistiques agricoles et en gestion axée sur les résultats ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (écrire et parler), la connaissance d'une deuxième langue des Nations Unies serait un atout ;
- Etre disponible immédiatement ;

• DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P 11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être adressé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°019/FRCON/2016 » et « l'intitulé du poste »), à Madame la Représentante de la FAO

BP. 972

14, rue Behagle, Centre-ville
Brazzaville/Congo.

Ou par voie électronique ou encore déposé directement au niveau de la réception du Bureau de la Représentation de la FAO à l'adresse ci-dessus indiquée:

• Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE N-019/FRCON/2016

A : FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence ainsi que le PHF ou P 11 au bureau de la Représentation de la FAO ou d'en demander à l'adresse ci-dessous:

Francois.Mboumba@fao.org.

• La date limite de dépôt de candidature est fixée au Vendredi 30 Décembre 2016 à 14h00.

• Lieu de dépôt de candidature : Les dossiers doivent être déposés à la réception de la Représentation de la FAO du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 14 heures.

• Seuls les candidat (e)s retenu (e)s seront appelé (e)s pour passer un test écrit et/ou oral

Brazzaville le 21 Décembre 2016

NECROLOGIE



Hortensia Olabouré, agent des Dépêches de Brazzaville, l'église Assemblée du Christ Ressuscité et famille ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur père, le pasteur, oncle et grand-père pasteur Olabouré Sébastien, survenu le vendredi 16 décembre 2016 à 14 heures. La veillée mortuaire se tient au n° 63 de la rue Boundji à Talangai (arrêt marché Talangai). L'inhumation est prévue le 28 décembre 2016.



Le capitaine Pascal Gervais Mambouo (Ma Pager), chef de section système d'armes en service des opérations à l'état-major général et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère Anne Bakoula, survenu à Brazzaville, le lundi 19 décembre 2016 à 20h. La veillée mortuaire se tient au n° 1706 rue Ngali Pascal derrière la Mucodec de Makélékélé. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.



Camair-Co

L'étoile du Cameroun

La Compagnie CAMAIR-CO a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle, le lancement de son nouveau programme de vols au départ de Brazzaville : 4 vols par semaine mercredi et dimanche à 12h20, lundi et vendredi à 23h00 - avec connexion sur Douala, Yaoundé, Bafoussam, Cotonou, Libreville, Ndjaména, Abidjan. Rendez-vous à l'Agence Camair-co de l'aéroport Maya Maya, à la Représentation Camair-co sise à l'hôtel Ambassadeur ou auprès de votre Agence de voyages. Contacts 06 827 07 54 / 06 462 38 05 / 05 070 73 74.

Bienvenue à bord !

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les marchés bien approvisionnés, mais peu engouement

La crise économique se ressent de plus en plus en République du Congo, notamment à Brazzaville. Du marché Total (Baongo) à celui de Massengo en passant par Poto-Poto, Mougali, Ouenzé, et Talangai, les commerçants se sont approvisionnés en produits tant alimentaires que vestimentaires pour satisfaire les besoins des clients. Hélas ! Il n'y a pas d'engouement du côté des consommateurs.

Le constat ressort de la visite qu'a effectuée le ministre du Commerce et de la Consommation, Euloge Landry Kolélas, le 23 décembre, dans les différents grands marchés où il est passé pour s'assurer non seulement de la disponibilité des produits de première nécessité mais également de la bonne qualité des produits mis en vente.

Interrogée, une vendeuse évo-

luant au marché Total, a confié qu'elle avait un stock de plus de cinq cartons de poissons. Malheureusement, jusqu'à 12h, elle n'avait vendu qu'un demi carton. « J'ai acheté tout ceci dans l'espoir d'en évacuer en au plus trois jours, comme à l'orée de chaque fête de Noël. Cette fois-ci, j'ai l'impression que ce n'est pas évident, il n'y a pas d'acheteurs, mes économies sont bloquées »,

s'est-elle plainte.

Au marché de Ouenzé, une vendeuse de légumes a, quant à elle, avoué qu'elle n'avait encore rien vendu jusqu'à 14h, au moment de la visite. « Je comptais sur le petit bénéfice pour acheter un jouet à ma fille. Alors, comme on n'achète pas je ne sais comment m'en sortir », a dit Clarisse, désemparée.

Le ministre s'était aussi rendu dans deux supers marchés de la place, où le constat était similaire. Des rayons d'alimentations remplis, des boutiques d'habillement et de jouets saturées, mais pas assez d'acheteurs. On pouvait apercevoir certains caissiers au niveau

des guichets de paiement en train de trier leurs téléphones, faute de clients. C'est rare !

Livrant ses impressions après cette tournée, Landry Kolélas avait dit : « Je suis descendu sur le terrain pour constater la disponibilité des produits sur le marché et leur conformité aux normes de conservation et de qualité. Je suis satisfait, car il y a tout ce qui peut permettre au Congolais de bien passer les fêtes ». En outre, après s'être rassuré de la disponibilité des produits sur le marché, Landry Kolélas avait également profité de vérifier si les prix homologués par le ministère étaient respectés. A

propos, signalons que cette décision est mise en pratique par une faible minorité ; « les rebelles ne manquent pas. Pour emmener tous les commerçants à afficher les prix, nous allons renforcer les contrôles », a indiqué le ministre du Commerce.

Signalons que les commerçants n'ont pas tari de mots pour exprimer leur mécontentement face aux comportements de certains contrôleurs véreux qui les rançonnent régulièrement. Ils demandent de même, que le commerce en détail soit le monopole des Congolais uniquement.

Lopelle Mboussa Gassias

Pierre Bassouama offre des jouets à 1300 enfants

A l'occasion de la fête de Noël, le député de la troisième circonscription de Makélékélé, Pierre Bassouama a offert des divers jouets à 1300 enfants.

Dans son mot de circonstance, il a rappelé aux bénéficiaires et à leurs parents qu'en véritable père de famille, il ne peut pas abandonner les siens en dépit de la conjoncture économique difficile. « Je vous ai habitué chaque Noël et chaque 31 décembre, nous nous partageons le peu que nous avons ; en application de la maxime populaire qui dit, quand il y a pour un, c'est qu'il y a également pour deux », a-t-il dit. Pour l'année prochaine, a-t-il dit, il va prévoir au moins 5000 jouets au regard de l'augmentation croissante du nombre d'enfants dans les quartiers de Diata et de Nganguoni. Pour Pierre Bassouama, ce geste s'inscrit dans le cadre de ses activités sociales, dont le but principal, a-t-il ajouté, est de créer des conditions d'être plus proche de ses mandants.

Prenant la parole au nom de



Le député Pierre Bassouama remettant les jouets à Dorcas Goma

tous les bénéficiaires, Dorcas Hermuna Goma a salué le geste de leur député. Elle a imploré le Seigneur afin qu'il comble Pierre Bassouama de ses bénédictions. « Les enfants de Diata et de Nganguoni vous disent merci. Nous ne saurons oublier vos actes philanthropiques à notre égard », a-t-elle conclu.

De son côté, le chef du quartier Nganguoni, Gérard Madédé a rappelé les actions sociales po-

sées par le député depuis son élection jusqu'à ce jour. Il lui a ouvertement témoigné la reconnaissance des pères et des mères des quartiers Diata et Nganguoni et lui a assuré également de leur soutien indéfectible à son endroit. Gérard Madédé a en outre ajouté qu'au regard de ce que fait Pierre Bassouama en faveur de ses mandants, il est véritablement un homme de cœur et d'amour.

Roger Ngombé

Près de 500 enfants vulnérables reçoivent des dons de l'Encred

L'association Enfance créatrice de développement (Encred) a offert le 24 décembre des matelas, fournitures scolaires et un repas à près de 500 enfants vulnérables de Brazzaville

Dans le cadre des activités marquant la célébration de la fête de natalité, cette ONG basée au quartier Massissia, dans le 8e arrondissement Madibou, a organisé, entre autres, des activités d'animation, des visites d'ateliers et remis des dons aux jeunes défavorisés. En effet, depuis 17 ans, l'Encred est aux côtés de cette catégorie d'enfants à qui elle apporte une assistance dans les domaines de la scolarité, la santé, la nutrition et les loisirs.

« Nous venons de recevoir 500 enfants aujourd'hui à qui nous avons offert des matelas, des fournitures scolaires et un repas. Au niveau du centre, nous avons 200 enfants. Nous avons bénéficié d'un apport financier d'une paroisse d'Allemagne et de deux associations françaises », a rappelé le président de l'Encred, Bernard Nzaba.

Selon lui, cette ONG qui parraine les enfants, n'a jamais reçu un apport de l'Etat. Tous ceux qui y travaillent sont des bénévoles. « Nous avons des difficultés en matière d'électricité, d'eau, il nous faut des conditions d'hygiène fiables. Là, nous sommes avec les mamans, nous voulons aussi qu'il y ait un apport du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement », a-t-il sollicité.

Rappelons que l'Encred a reçu à cette occasion la visite de l'ONG Congo-Mboté qui lui a offert des cuiseurs économiques afin de préparer sans trop de difficultés les repas des enfants. Association à but non lucratif, l'Encred a été créée le 19 septembre 1999. Elle a pour but de pallier les graves carences dans l'éducation des enfants en organisant des activités socioéducatives, sportives et ateliers : poterie, couture, tricotage, broderie, musique et chants, bibliothèque et autres.

Parfait Wilfried Douniama

TOUTE L'ÉQUIPE
BGFIBank
VOUS SOUHAITE UN

*Joyeux
Noël*





LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO FETI NA FETI

Liste des gagnants 1er tirage

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
057521267	Smartphones	044755758	30 000 FCFA
055109303	Smartphones	040582112	30 000 FCFA
055456406	Smartphones	053794892	30 000 FCFA
057128594	Smartphones	055211588	30 000 FCFA
055214810	25 000 FCFA	056017849	50 000 FCFA
055799012	25 000 FCFA	055121393	50 000 FCFA
055994385	25 000 FCFA	056587112	50 000 FCFA
040826155	25 000 FCFA	056351059	50 000 FCFA
055993009	25 000 FCFA	057746678	50 000 FCFA
055645975	25 000 FCFA	041060991	50 000 FCFA
056411516	25 000 FCFA	044763461	50 000 FCFA
055098511	25 000 FCFA	055578144	50 000 FCFA
044322011	25 000 FCFA	056137228	50 000 FCFA
053066614	25 000 FCFA	040826650	50 000 FCFA
050086331	25 000 FCFA	055319035	50 000 FCFA
050249327	25 000 FCFA	040099557	50 000 FCFA
057461514	25 000 FCFA	057189955	100 000 FCFA
050353828	25 000 FCFA	055168299	100 000 FCFA
056920175	25 000 FCFA	056280565	100 000 FCFA
055551195	25 000 FCFA	056821479	100 000 FCFA
055214222	30 000 FCFA		
056833923	30 000 FCFA		
053808158	30 000 FCFA		
055366287	30 000 FCFA		
044754303	30 000 FCFA		
056392321	30 000 FCFA		
055262817	30 000 FCFA		
056146075	30 000 FCFA		
053745526	30 000 FCFA		
055241374	30 000 FCFA		
055121400	30 000 FCFA		
057174726	30 000 FCFA		
		055795872	1 000 000 FCFA

COMMUNIQUÉ

Réouverture de l'Agence en charge des fonctionnaires à LCB Bank, un cadeau de fin d'année pour la clientèle de cette institution !

Après deux mois de travaux, l'Agence en charge de la clientèle des fonctionnaires de LCB Bank, dite « Agence B », localisée dans le bâtiment annexe du siège social de cet établissement, sis Avenue Amilcar Cabral au centre-ville de Brazzaville, vient de faire peau neuve et a ouvert de nouveau ses portes au public depuis ce 21 décembre 2016. Dans le cadre de son plan stratégique 2016, la direction générale a mis en place un plan de rénovation de l'ensemble des agences de son réseau bancaire de LCB Bank, visant à améliorer les conditions d'accueil de la clientèle et de travail des collaborateurs, dans un souci constant de renforcement de la sécurité des installations, des per-

LCB Bank s'efforce dans un contexte de crise économique à tenir son engagement d'investissement, pour maintenir un niveau élevé de confort et de qualité de services délivré à sa clientèle.

C'est aussi, une façon pour LCB Bank, fidèle à son engagement, d'honorer sa clientèle et de rester en permanence plus proche de celle-ci.

La cérémonie d'inauguration de l'Agence B, voulue sobre, a eu lieu ce mercredi 21 décembre 2016, sous le patronage de Monsieur Mohamed TAHRI, Directeur Général, accompagné de son Directeur Général Adjoint, Monsieur Rachid RAISSI, du Secrétaire Général de cette



La photo famille Rénovation Agence B

sonnes et des biens, mais aussi d'amélioration du confort du public. Les travaux réalisés ont consisté en la mise aux normes des installations techniques, à la rénovation des bâtiments et au rafraîchissement de la peinture, à la dotation du personnel d'un mobilier et des équipements informatiques flambants neufs.

Il sied de rappeler qu'en 2014, La Congolaise de Banque, ayant fait sa mue, en devenant LCB Bank, après une décennie d'embellie caractérisée par des performances commerciales remarquables et la réalisation de plusieurs chantiers, avait aussi à cœur de soigner son image de marque à travers la réalisation de ce plan de rénovation de son réseau d'agences.

En tout cas, l'Agence B « new look » de LCB Bank, qui assure la gestion des fonctionnaires clients de cet établissement est désormais prête à recevoir sa clientèle traditionnelle ainsi que de nouveaux clients qui le désirent, dans un cadre moderne, sécurisé et confortable.

institution, Monsieur Christel DIATHA, ainsi que de tout le staff de direction de LCB Bank, en présence du personnel.

A l'orée de la fin d'année 2016 et du nouvel an 2017, la direction générale de LCB Bank vient d'offrir un cadeau à la fois à ses collaborateurs et à sa clientèle, apprécié à sa juste valeur par les bénéficiaires, comme une opportunité de se rapprocher de ladite Agence pour solliciter le crédit « BONANA » mis sur le marché par LCB Bank, depuis plusieurs années et servi toujours à cette période de l'année, pour le financement des fêtes de fin d'année et bonheur des familles congolaises. « Il n'y a pas de cadeau plus important à offrir à son client en pareille occasion, qu'une agence bancaire aux normes, prête à prendre en charge sa clientèle dans les meilleures conditions de confort et de sécurité », nous a confié un client abordé pour la circonstance.

A LCB Bank, la famille est une valeur capitale dont on a à cœur de prendre soin.

DÉCORATION

Claude Wilfrid Etoke élevé au grade de Commandeur dans l'ordre national de la reconnaissance centrafricaine



Les plus hautes autorités centrafricaines ont décoré le président directeur général de la société africaine de recherche pétrolière et distribution (SARPD-Oil), de la médaille de Commandeur dans l'ordre national de reconnaissance de Centrafrique. Au nom du chef de l'Etat centrafricain,

gratitude de son pays pour l'implication de SARPD-Oil dans la reprise des activités économiques en RCA, à travers l'ouverture de trois stations-services en vue de la distribution des produits pétroliers dans la capitale centrafricaine. Claude Wilfrid Etoke et sa société sont

jouent les seconds rôles, Bangui a, à juste titre, salué l'ambition et la clairvoyance de SARPD-Oil.

Convertie dans le trading pétrolier, cette société dont le siège social se trouve en Suisse, et le siège commercial au Maroc, occupe le 5^e rang dans ce domaine au plan international et le 1^{er} rang en Afrique Subsaharienne. Elle a depuis diversifié ses prestations en incluant la distribution de produits pétroliers, l'investissement dans le secteur agro-alimentaire.

La vision de Claude Wilfrid Etoke est de contribuer efficacement à la diversification de l'économie congolaise et de la sous-région d'Afrique centrale. Il s'appuie pour cela sur les secteurs pourvoyeurs d'emplois en milieu juvénile comme l'agriculture. Présente au Congo, en RD-Congo, en Centrafrique, au Cameroun et au Tchad, SARPD-Oil témoigne de la notoriété de son principal manager qui a récolté en 2015, à Abidjan (Côte d'Ivoire) la distinction de Bâtitteur de l'économie africaine.

Celle que viennent de lui remettre les plus hautes autorités de Centrafrique est le signe que l'homme d'affaires congolais compte parmi l'élite des managers sur qui repose l'espoir de rendre le Congo et l'Afrique compétitifs sur le marché international.



Faustin Archange Touadera, le Premier ministre, Mathieu Simplicie Sarandji, a revêtu les insignes distinctifs à l'homme d'affaires congolais à l'occasion d'une cérémonie officielle à Bangui. Il lui a ainsi témoigné la

disposés à étendre cette activité dans d'autres villes de ce pays en quête d'investissements après tant d'années d'instabilité politique et socioéconomique. Dans un secteur où souvent les entreprises africaines

ECO-OIL ENERGIE Une vision, des actes, un avenir prometteur

Entre 2015 et 2016, la société ECO-OIL Energie s'est distinguée comme l'une des meilleures ayant pignon sur rue en République du Congo. En raison, à la fois, des actes qu'elle a posés et de la qualité du travail abattu qui lui valent l'estime et la considération tant au plan national qu'international. A ce jour, elle est aussi la seule société congolaise active dans les secteurs agricole, industriel, économique et social. Bilan biennuel.

ECO-OIL Energie fait sienne l'interpellation du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, selon laquelle : « Un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas un peuple libre ». Pour ce faire, elle s'est impli-

de son premier responsable, le président directeur général Claude Wilfrid Etoke, ECO-OIL Energie a décidé de transformer les produits issus de ses cultures par l'industrialisation. En deux ans, ont ainsi été installées,



quée dans la relance des plantations du palmier à huile, de l'hévéa, de l'arachide, du cacao et des agrumes. C'est une bonne façon pour cette société de renouer avec le travail de la terre, et donner les gages d'une alternative hors pétrole dans ces moments de diversification de l'économie nationale. Grâce à la vision, l'altruisme et la perspicacité

dans le Nord et les Sud du pays, respectivement, les usines Sangha Palm et Huilka/les Délices de la vallée du Niari. Ce qui confère au Congo d'être un pays producteur et importateur. Liant intimement ses activités au bien-être social, ECO-OIL Energie a mis en place un programme novateur, le Programme ECO+ destiné à soutenir les petits entrepre-



neurs à travers la distribution gratuite de semences agricoles, la société se chargeant ensuite de racheter les produits récoltés. Elle se positionne comme le deuxième employeur derrière l'Etat avec plus de 7000 emplois directs et indirects créés.

S'il fallait une preuve de la bonne tenue d'ECO-OIL Energie, et de la vision de son président directeur général, il n'est que de se référer aux repères qui jalonnent son itinéraire : 16 août 2015, inauguration de l'Usine de Mokeko dans la Sangha, suivie de celle de Huilka à Kayes, le 16 août 2016, ainsi que la reprise de la station fruitière de Loudima dans la Bouenza. Décembre 2015 et Novembre 2016, participation à la 21^e conférence mondiale sur le Climat à Paris et à la 22^e édition à Marrakech.

Rappelons qu'au mois de mai 2015, en récompense de ses efforts, Monsieur Claude Wilfrid Etoke a remporté, en Côte d'Ivoire, le prix de meilleur bâtisseur de l'économie africaine. Tout récemment, il a été fait commandeur dans l'ordre du mérite centrafricain par les plus hautes autorités de ce pays. Les meilleurs se distinguent toujours, peut-on dire, au regard de la place qu'occupe ECO-OIL Energie dans la sphère économique congolaise et du management de son président directeur général.

ECO-OIL ENERGIE S.A



Pour le plaisir de toute la famille



Pour les grands et les Petits

ECO-OIL ENERGIE S.A



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PANNE DE CRÉDIT ? PAS DE SOUCIS

Avec **SOS Crédit** emprunte
jusqu'à **10.000 F***

composez ***143#**

AG Partners



*crédit remboursable à la prochaine recharge

FÊTE DE LA NATIVITÉ

La Fondation Marien-Ngouabi pour l'enfance partage sa joie avec des orphelins de Brazzaville

La Fondation Marien-Ngouabi pour l'enfance (FMNE) a organisé le 24 décembre une cérémonie de réception de plus d'une centaine d'enfants orphelins afin de partager la joie à l'occasion de la fête de Noël, célébrée le 25 décembre de chaque année.

La cérémonie qui s'est déroulée au Musée Marien-Ngouabi sous la direction de la présidente de cette ONG, Marie Thérèse Bidoulo Ingoba, a regroupé des orphelins venus des différents arrondissements de Brazzaville. « Dans nos statuts et notre règlement intérieur, il est indiqué que nous allons nous occuper des orphelins, des démunis, des déshérités. C'est pourquoi nous avons choisi la date du 24 décembre pour manger avec ces enfants, une façon pour nous de leur témoigner de notre soutien », a expliqué la présidente de la FMNE.

Selon elle, le président Marien Ngouabi dirigeait de son vivant tous les enfants congolais et les aimait. Portée sur les fonts baptismaux au début de cette année, la FMNE a pour but l'assistance

et l'encadrement de l'enfant défavorisé en République du Congo. Elle vise, entre autres objectifs, à promouvoir la lutte contre la pauvreté et l'action sociale dans les domaines de l'éducation, la santé, l'encadrement des enfants de toute catégorie. Elle entend également contribuer à toute action tendant à l'amélioration des conditions de vie des enfants abandonnés, orphelins et ceux issus des familles pauvres ; établir des relations de partenariat avec les organismes publics et privés, nationaux et étrangers dans les domaines de ses compétences.

« Le message c'est qu'il y a certains enfants qui ne connaissent pas qui était le président Marien Ngouabi. Ils entendent l'avenue, l'université, le stade et l'académie Marien-Ngouabi, sans pourtant savoir qui était ce grand homme d'Etat. C'est pourquoi nous avons choisi cette catégorie d'enfants pour qu'ils connaissent cet ancien chef d'Etat et où il vivait », a conclu Marie Thérèse Bidoulo Ingoba qui a vécu sous le toit de ce président congolais, décédé le 18 mars 1977.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

27 formations sanitaires privées fermées à Brazzaville et Pointe-Noire

Le bilan à mi-parcours de l'opération de fermeture des formations sanitaires illégales a été fait le 22 décembre dernier à Brazzaville, au cours d'une séance de travail portant sur la vulgarisation des textes régissant les conditions d'exercice libéral des professions de santé en République du Congo

Réunis à l'Hôtel de ville de Brazzaville sous la direction de l'inspecteur général de la santé, le Professeur Roger Richard Bileckot, en présence du secrétaire général de la mairie de la ville capitale, Abraham Ibela, les promoteurs des structures privées ont été également édifiés sur les conditions d'implantation et d'ouverture des structures privées de la santé. En effet, présentant les résultats à mi-parcours de l'opération de fermeture des formations sanitaires illégales, lancée en septembre dernier, l'inspecteur des services médicaux et paramédicaux, Jean Martin Mabilia, a annoncé qu'actuellement 27 formations sanitaires privées illégales sont fermées. Les causes principales de la fermeture temporaire ou définitive étant la non-observation des conditions d'implantation et d'ouverture des formations sanitaires ainsi que celle d'exercice libérale de la médecine au Congo.

A Brazzaville, sur 19 établissements convoqués, douze ont été fermés, en majorité des étrangers. A Pointe-Noire, quinze formations sanitaires

sur 31 sont fermées, la plupart appartenant aux Congolais n'ayant pas d'autorisation d'ouverture. Pour parvenir à ces décisions, l'inspection générale s'est basée sur deux conditions, à savoir être de nationalité congolaise et avoir un diplôme légal, reconnu au Congo.

« Pour cela, vous avez l'impression que nous avons beaucoup frappé les étrangers exerçant à Brazzaville. Il ne s'agit pas de tous les étrangers qui ont été frappés puisque le temps ne nous a pas permis de faire toute la ville. L'opération de fermeture est une action permanente de l'inspection générale de la santé, elle n'est pas terminée », a précisé Jean Martin Mabilia.

Selon lui, parmi les formations sanitaires privées fermées, il y a celles ouvertes par les secouristes de la Croix Rouge. L'Etat, a-t-il dit, ne peut pas l'accepter parce qu'il est bien jaloux de la santé de sa population. Par exemple à Pointe-Noire, il s'est agi aussi de fermer les formations qui représentent un danger pour la santé des populations.

En effet, selon des enquêtes faites par des autorités sanitaires locales, certaines réalisent des transfusions sanguines sans avoir fait des tests de sérologie pour savoir si le donneur est malade ou pas », a précisé Jean Martin Mabilia.

Des fonctionnaires interdits d'ouvrir des structures privées

Présentant la réglementation en vigueur dans le pays, l'inspecteur des services paramédicaux, le Dr Jean François Eko, est largement revenu sur le décret 88/430 du 6 juin 1988 qui stipule, entre autres, que les cabinets médicaux sont gérés par des médecins et les cabinets paramédicaux relèvent des infirmiers dans le privé. Ce texte interdit aux fonctionnaires d'exercer cette activité. Ils ne sont donc pas autorisés à ouvrir des structures, mais s'ils veulent le faire il leur faut une mise en disponibilité ou encore démissionner de la fonction publique. Ce décret est accompagné de l'arrêté 30/92 du 9 juillet 2003, fixant les tarifs pour chaque catégorie de structures à ouvrir.

Reconnaissant l'importance du secteur privé de la santé au Congo, l'inspecteur général de la santé, Roger Richard Bileckot, a ajouté que pour exercer cette profession, il faut également s'inscrire au Conseil de l'ordre des médecins. Selon les études, le secteur privé représente environ 56% d'offre de soins contre 44% pour le public.

S'agissant de Brazzaville, il y a 43 structures publiques pour 385 formations sanitaires privées. Le président de l'Alliance du secteur privé de la santé, le Dr Jean Daniel Ovaga, reconnaît, de son côté, que des incompréhensions existent dans la relation avec les pouvoirs publics.

P.W.D.

Le régime consensualiste

**dans la constitution congolaise du 25 octobre 2015
commentée article par article**

Dans un ouvrage bien structuré, véritable cours de droit constitutionnel appliqué, l'auteur nous fait d'abord découvrir l'esprit de la constitution congolaise du 25 octobre 2015, avant d'en présenter, à partir d'un commentaire détaillé, article par article, les diverses institutions. Son analyse éclaire utilement la pratique durable de cette nouvelle constitution qui entend intégrer les valeurs traditionnelles de la culture bantou avec les principes universels de la démocratie.

Cependant, l'apport le plus intéressant, et sans doute le plus fécond de cet ouvrage, tant au niveau de la théorie constitutionnelle que de la pratique durable des institutions, réside dans la révélation, la présentation et l'explication du « consensualisme congolais » qui inspire le nouveau régime, dont il fait ressortir l'originalité.

Cet ouvrage est à la fois un guide et une référence pour la mise en place de ce régime « consensualiste », pour tous ceux qui croient au destin de l'Afrique en général et du Congo en particulier.



Anatole Collinet MAKOSSO est magistrat, Docteur en droit international pénal (Paris 2 Panthéon-Assas) et enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. Diplômé du Centre d'études diplomatiques et stratégiques de Paris (CEDS), il est auteur de plusieurs ouvrages et promoteur de l'Université internationale de Brazzaville, du cabinet Géo-Ecostrapol et des éditions L'Harmattan Congo.

ISBN : 978-2-343-11127-8
39 €



Anatole Collinet MAKOSSO

**Le régime consensualiste
dans la constitution congolaise du 25 octobre 2015
commentée article par article**



Anatole Collinet MAKOSSO

Le régime consensualiste

**dans la constitution congolaise du 25 octobre 2015
commentée article par article**

Préface de Jean Girardon



Vivez des fêtes magiques

au Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel de Brazzaville !

Samedi 24 Décembre

Dîner de Noël 4 services • 65 000 XAF / personne



Samedi 31 Décembre

(Saint-Sylvestre)

Buffet du Nouvel An, Bonana 2017 ! • 120 000 XAF / personne



Dimanche 1^{er} Janvier

(Jour de l'An)

Brunch du Nouvel An • 35 000 XAF / personne



Pour plus d'informations sur les menus, animations et offres, contactez-nous
le (+242) 05 050 60 60 ou reservations.brazzaville@radissonblu.com

COOPÉRATION MILITAIRE

Controverse autour du retrait des troupes angolaises de la RDC

L'Angola a décidé récemment de retirer ses troupes du territoire congolais en évoquant les violences récurrentes qui émaillent le processus démocratique en RDC alors que le ministre congolais de la Communication et des Médias, Lambert Mende, réfute toute présence militaire angolaise en RDC.

À la base de cet arrêt presque inattendu, à en croire une dépêche de La Libre Belgique confirmée par RFI, le départ précipité des soldats angolais. Ces derniers, à en croire des sources, ont plié bagages emportant tous leurs effets comme pour symboliser la fin de leur présence en RDC. C'est le ministre angolais des Affaires étrangères, Georges Chikoti, qui a annoncé cette nouvelle dans son discours de fin d'année prononcé le 23 décembre. D'après l'officiel angolais, c'est la violence récurrente déplorée en RDC qui a contraint les formateurs militaires angolais à quitter. Une manière pour le pays d'Éduardo dos Santos, confirment certaines sources, de protester contre la montée de la violence en RDC qui paraît ne pas donner des gages de paix par ces temps qui courent. « Ces militaires seraient tous partis en permission, sans pour autant être relevés (...) Ils ont

plié bagage et sont partis avec tout », susurre une source angolaise citée par RFI. L'officiel angolais en a profité pour appeler la classe politique congolaise, réunie en ce moment autour de l'Église catholique, à « préserver la paix ».

En décidant de mettre un terme à une coopération militaire de longue date destinée principalement à la formation de la garde républicaine et de la police particulièrement épinglés dans les événements de ces derniers jours, l'Angola a sans doute pris la mesure de la situation sécuritaire en RDC où la paix demeure toujours sujette à caution nonobstant le nouveau dialogue parrainé par l'Église catholique.

Si les faits sont bien réels, l'interprétation que les uns et les autres font de ce départ des militaires angolais va dans tous les sens. Alors que certains font foi aux propos du ministre angolais des affaires étrangères soutenant qu'il serait motivé par les violences récurrentes en RDC, d'autres par contre estiment qu'il s'agit bien d'un repositionnement de l'Angola pour démontrer sa neutralité. En tout état de cause, maints observateurs font remarquer qu'une telle décision pourrait peser compte tenu du rôle historique qu'a joué l'Angola dans l'avènement du pouvoir Afdé-

lienne et dans l'appui aux forces nationales quant à la gestion sécuritaire du pays.

Alors que d'aucuns avaient vite fait de croire à l'authenticité de cette information, c'est du ministre de la communication et des médias, Lambert Mende Omalanga, qu'est venue la contradiction. Ce dernier, interrogé à ce sujet par la presse locale, a réfuté toute présence militaire angolaise en RDC. Pour l'officiel congolais, il s'agit d'une rumeur inventée par les ennemis du pays qui financent l'ex-gouverneur du Katanga Moïse Katumbi. « Nous connaissons même le nom de la journaliste Marie-France Cros qui travaille pour nos ennemis », a-t-il lâché avant d'ajouter que seules les troupes de trois pays de la Sadc, dont celles des Sud-Africains sont présentes sur le territoire national. Aucune trace des soldats angolais en RDC.

Toutefois, d'après les sources susdites, l'Angola a déclaré par la voix de son ministre des Relations extérieures qu'elle continuera à promouvoir la paix et à préserver l'harmonie et la sécurité internationale, en particulier en RDC, en RCA, au Burundi et au Soudan du Sud conformément à son engagement tel que reconnu dans l'exercice de la présidence de la Cirgl.

Alain Diasso

MINISTÈRE DE L'ETPS

Lambert Matuku prend les commandes

Le nouveau ministre d'État chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale (ETPS), Lambert Memas Matuku, a pris officiellement ses fonctions le 23 décembre au terme d'une courte cérémonie de remise et reprise avec son prédécesseur, le Pr Willy Makiashi. C'est dans une ambiance bon enfant que s'est déroulé ce rituel en présence d'une assistance hétéroclite composée des responsables des organismes sous tutelle, des collaborateurs de deux officiels, des journalistes et de nombreux témoins. La passation de pouvoirs entre le vice-Premier ministre sortant et le ministre d'État entrant s'est négociée dans le périmètre du bureau qu'occupera désormais le dernier cité après son investiture la veille à la chambre basse du Parlement.

Après la lecture par le Protocole d'État du procès verbal sanctionnant la remise et reprise, il a été procédé à l'installation du nouveau locataire du 8e étage de l'Hôtel du gouvernement en présence du secrétaire général adjoint du gouvernement, M. Hugo Mwanza. Après la signature de ce document et tout le rite protocolaire soutenant l'agencement de la cérémonie, le ministre d'État Lambert Matuku a eu les mots justes pour remercier le chef de l'État, Joseph Kabila, pour la confiance qu'il a daigné témoigner à sa modeste personne. Dans la foulée, il a aussi tenu à exprimer sa reconnaissance envers le secrétaire général du Parti lumumbiste

unifié (Palu), le Patriarche Antoine Gizenga, pour avoir porté son choix sur lui avant de souligner être dans son élément dans un ministère qu'il connaît bien pour y avoir déjà travaillé. Lambert Matuku a, par ailleurs, sollicité l'appui de tout le monde pour l'accompagner dans sa noble mission conformément aux objectifs assignés à son ministère. Des mots qui ont rassuré plus d'un au regard surtout de l'intégrité et de la compétence qu'incarne ce cadre du Palu toujours porté en estime par la base du parti.

Embrayant sur le même registre, le vice-Premier ministre sortant le Pr Willy Makiashi a remercié le chef de l'État et le secrétaire général du Palu pour la confiance qu'ils lui ont témoignée pendant les deux années de son mandat à la tête de l'ETPS.

Prenant la parole à son tour, le directeur de cabinet Lambert Messa a fait l'éventaire des biens et immeubles faisant partie du patrimoine du ministère tout en rappelant ses différentes missions au terme de l'ordonnance le créant. Dans l'entracte, il a été procédé à la présentation des différents services techniques rattachés au ministère de l'ETPS ainsi que de leurs animateurs. C'est sur ces entrefaites que s'est clôturée cette cérémonie qui ouvre, par le fait même, une nouvelle ère chargée de promesses et de nombreuses attentes au sein du ministère de l'ETPS désormais piloté par un chevronné.

A.D.

COMMUNICATION

La Coalition Droits pour tous s'insurge contre la coupure de l'Internet

Dans un mémo adressé aux opérateurs du secteur, cette plate-forme d'ONG a noté que l'accès à Internet était un droit fondamental au même titre que la fourniture de l'électricité et de l'eau potable pour la population.

Dans un mémorandum adressé, la semaine dernière, aux opérateurs de l'Internet en RDC, la Coalition Droits pour tous a dénoncé la perturbation d'accès à l'Internet par le gouvernement de la RDC. Cette plate-forme d'ONG a invité les opérateurs à ne pas participer à cette « violation du droit d'accès à l'Internet ». Pour la Coalition, en effet, une entreprise qui empêche ou restreint l'accès à l'information diffusée en ligne, collabore aux atteintes aux droits de l'Homme. « Perturber l'accès à l'Internet équivaut à interrompre la fourniture de l'électricité ou de l'eau potable à la population civile, acte condamné en droit international humanitaire », a rappelé cette plate-forme.

La Coalition Droits pour tous a protesté contre l'injonction « manifestement illégale » faite par l'Autorité de régulation des postes et télécommunication (ARPTC), dans sa lettre du 15 décembre 2016, demandant aux opérateurs Internet d'empêcher le public congolais d'accéder à l'Internet, à partir du 18 décembre 2016. Pour cette coalition, le motif aura été de perturber les échanges d'information sur les protestations poli-

tiques liées à la fin du mandat du président Joseph Kabila.

La plate-forme a, de ce fait, invité toutes les entreprises à appliquer l'article 28 de la Constitution en vigueur en RDC qui dit, d'une part, que nul n'est tenu d'exécuter un ordre manifestement illégal. Et, d'autre part, tout individu est délié du devoir d'obéissance, lorsque l'ordre reçu constitue une atteinte manifeste au respect des droits de l'Homme et des libertés publiques.

Une injonction illégale

Pour la Coalition Droits pour tous, l'injonction de l'ARPTC était illégale. Premièrement, elle porte, selon cette plate-forme, atteinte au droit d'accès à l'Internet qui est une prérogative reconnue à toute personne physique, par la résolution A/HRC/32/L/20 des Nations unies du 27 juin 2016. Deuxièmement, ladite résolution condamne, sans équivoque, les mesures visant à empêcher ou à perturber délibérément l'accès à l'information ou la diffusion d'informations en ligne. La Coalition, qui a invité tous les États à s'abstenir et à faire cesser des telles pratiques, a noté que le droit d'accès à l'Internet concourt à un niveau de vie convenable, au même titre que le droit d'accès à l'électricité, à l'eau potable, aux services de santé, à la scolarisation, aux routes praticables, au droit de participer à la vie culturelle et aux progrès scientifiques.

Lucien Dianzenza

CAN 2017

Florent Ibenge présélectionne trente et un joueurs pour le stage au Cameroun

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge Ikwange, a publié, le 23 décembre, à Kinshasa une liste de trente et un joueurs présélectionnés pour la campagne de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue du 14 janvier au 8 février 2017 au Gabon.

L'on note sur la liste la convocation de trois nouveaux, notamment le latéral droit binationnel Jordan Ikoko d'En Avant Guingamp en L1 française, le milieu offensif Jonathan Bijimine de Cordoba en Espagne et le défenseur central Christian Luyindama Nekadio du TP Mazembe. Il y a également le retour d'Hervé Kagé de Courtrai en Belgique qui a fait une première partie de saison exemplaire avant la trêve hivernale ainsi que de Meschak Elia qui a retrouvé du temps de jeu à Mazembe. Avec la blessure du milieu récupérateur Padou Bopunga de V.Club, Florent Ibenge s'appuie sur Wilson Kamavuaka de Panatelikos en Grèce qui retrouve aussi la sélection après quelques mois.

Le sélectionneur a aussi appelé Ricky Tulengi du Daring Club Motema Pembe (DCMP). La liste définitive des vingt-trois joueurs est attendue le 4 janvier 2017 à dix jours du coup d'envoi de la compétition, a indiqué Florent Ibenge. Et ce sera à l'issue du stage préparatoire du centre de la Confédération africaine de football de Mbankono au Cameroun. Ainsi, les gardiens de but retenus sont Matampi Vumi Ley (Mazembe), Nicaise Kudimbana

(Antwerp/D2 Belgique), Joël Kiassumba (Wohlen/D2 Suisse). A propos des défenseurs, Florent Ibenge fait confiance dans un premier temps à Merveille Bope Bokadi (Mazembe), Jordan Ikoko (Guingamp/L1 France), Djo Issama Mpeko (Mazembe), Joyce Lomalisa Mutambala (V.Club), Christian Luyindama Christian (Mazembe), Chancel Mbemba (Newcastle/D2 Angleterre), Fabrice Nsakala (Analyaspor/Turquie), Vital Nsimba (Bourg-en-Bresse/L2 France), Marcel Tisserand Ndjeka (Ingolstadt/Allemagne), Gabriel Zakuani (Northampton /D3 Angleterre).

Les milieux de terrain retenus sont Jonathan Bijimine Kabasele (Cordoba/D2 Espagne), Hervé Kagé (Courtrai /Belgique), Wilson Kamavuaka (Panatelikos /Grèce), Neeskens Kebano (Fulham /D2 Angleterre), Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Paul-José Mpoku (Panatinaikos/Grèce), Rémy Mulumba (Gazélec Ajaccio/D2 France), le capitaine Youssouf Mulumbu (Norwich /D2 Angleterre).

Enfin, les attaquants convoqués sont Benik Afobe Tunani (Bournemouth /D2 Angleterre), Jeremy Bokila Loteteka (Al-Kharitiyat/Qatar), Jonathan Bolingi Mpangi Merikani (Mazembe), Cédric Bakambu (Villarreal/Espagne), Jordan Botaka (Charlton/D3 Angleterre), Junior Kabananga (FC Astana/Kazakhstan), Diemerici Mbokani Bezua (Hull City/Angleterre), Meschack Elia (Mazembe), Firmin Mubélé Ndombe (Al Ahli/Qatar) et Ricky Tulengi (DCMP).

Martin Engimo

TRANSPORTS

Vers une interdiction de l'importation des véhicules avec le volant à droite

Le nouveau patron du ministère des Transports et Voies de communication (Transcom), José Makila Sumanda, a exprimé une inquiétude sur la recrudescence des accidents de circulation qui serait, de son point de vue, une conséquence de la libre circulation des véhicules non conformes au Code de la route. Beaucoup d'analystes considèrent une telle mesure comme une erreur si elle ne s'accompagne pas d'une politique plus visionnaire sur le transport en commun du pays.

Baptisé « ketch », ces véhicules utilitaires ont commencé à proliférer à Kinshasa au lendemain de la mesure controversée d'interdiction de l'importation des véhicules de plus de dix ans en RDC. La particularité de ces véhicules est leur volant à droite, contrairement au Code de la route. Plusieurs mesures rectificatives de l'Hôtel de ville de Kinshasa pour interdire leur mise en circulation n'ont jamais abouti. Récem-



Trafic routier sur le boulevard du 30 Juin à Kinshasa

ment, l'autorité urbaine a rappelé sa détermination de faire observer scrupuleusement la mesure d'interdiction dès janvier 2017. La présence massive des « ketch » a eu un effet bénéfique sur le transport en commun qui reste essentiellement entre les mains des privés.

Pour les autres actions futures, la troisième

personnalité du gouvernement entend donner toute sa place aux efforts de pérennisation des projets « Esprit de vie » et Transco » au regard des résultats encourageants récoltés depuis leur lancement. Et puis, il y a le secteur aérien, avec le plein appui de son ministère aux actions de la société aérienne congolaise Congo Airways

pour lui permettre d'étendre son réseau domestique et international. Il compte ne ménager aucun effort pour sortir le pays de la liste noire de l'Union européenne et renforcer les capacités de la navigation aérienne. Par ailleurs, en nommant un vice-Premier ministre chargé des Transports, le gouvernement confirme l'intérêt porté sur le secteur dans les actions prochaines de l'exécutif national. José Makila Sumanda a dévoilé un programme plutôt ambitieux par rapport au temps relativement court imparti au gouvernement Badibanga. Sa principale mission sera de préparer les élections. Pour autant, la politique des transports va prendre en compte un certain nombre d'actions comme la promotion des équipements pour améliorer les conditions de circulation des personnes et de leurs biens. Il a affirmé son intention d'accorder une attention particulière à tous les secteurs des transports en RDC au cours de son mandat.

Laurent Essolomwa

DIALOGUE II

Le Rassemblement réclame la primature de la transition

L'accord en gestation prévoit, entre autres, que le président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation du nouveau président élu et ne brigue pas un troisième mandat.

Les pourparlers directs engagés entre les signataires et les non-signataires de l'Accord du 18 octobre sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) sont au point mort. Ils ont été suspendus par les évêques dont le souhait de voir les participants dégager un compromis avant Noël n'a pas tenu face à la versatilité des délégations en présence enclines à remettre en cause des positions prises la veille. C'est sur ce constat amer que les prélats catholiques ont décidé de suspendre les travaux, pris par leurs activités ecclésiastiques en cette période de la célébration de la fête de la Nativité. En attendant la reprise des travaux prévue d'ici là, le toilettage des textes s'est néanmoins poursuivi sous la direction du secrétariat de la Céncó avec les deux composantes.

En tout état de cause, le chemin déjà parcouru augure bien d'espoirs quant à la signature de l'accord politique tant attendu, probablement d'ici le 29 décembre, arguent les plus optimistes. Le souhait des uns et des autres est de ne pas dépasser le cap du 31 décembre de sorte à débiter l'année nouvelle avec un accord politique consensuel en poche. Des informations glanées du Centre interdiocésain, il ressort que la divergence fondamentale sur la gestion consensuelle de la période transitoire entre la majorité présidentielle et le Rassemblement a été aplaniée à près de 95%. Quant au reste des détails toujours pendants, les évêques ont pris l'engagement de s'investir à travers les passerelles qu'ils pourront lancer entre les chefs de délégation des deux camps en présence. Les grandes lignes du projet d'accord consensuel portent sur les convergences ci-après : le président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation du nouveau président élu et ne pourra pas briguer un troisième mandat ; les élections présidentielle et législatives se dérouleront en décembre 2017; aucune modification de la Constitution ne pourra intervenir durant la période de transition. Toutefois, selon certaines indiscretions, le point de désaccord qui justifie le retard pris

dans la signature de l'accord en gestation porte sur le partage du pouvoir pendant la période de transition et, en particulier, sur le poste de Premier ministre et sur le contrôle des provinces.

Le Rassemblement exige que le Premier ministre qui va diriger la transition sorte de ses rangs, tandis que les participants au dialogue de la Cité de l'Union africaine s'y opposent. Le seul hiatus dans cette affaire est que Samy Badibanga a déjà été nommé et investi par l'Assemblée nationale. Le déchoir au profit d'un membre du Rassemblement, alors qu'il continue à réclamer son appartenance à cette plate-forme de l'opposition, couvrirait le pays d'opprobre sur le plan national et international, pensent maints analystes. Toutefois, c'est le chef de l'État qui, en dernier ressort, décidera du sort de Samy Badibanga qui, pour l'heure, est sur le qui-vive.

Autre point d'achoppement, la restructuration de la Cénî sur laquelle le Rassemblement semble faire une fixation en plaidant pour le changement de ses animateurs. Là-dessus, une certaine opinion pense qu'il faudrait éviter de chambouler cette institution d'appui à la démocratie qui, du reste, sera intensément surveillée par le Comité de suivi de l'Accord que présideront respectivement Étienne Tshisekedi et Eve Bazaïba, sans oublier le peuple ainsi que le Parlement. Quant à la territoriale qui suscite aussi des appétences parmi les participants, d'aucuns demandent au Rassemblement de tempérer ses envies. « Si par exemple le Rassemblement obtenait la primature ou avait une place significative au gouvernement, le problème ne se poserait pas puisque c'est le gouvernement qui donne l'impulsion sur l'ensemble du pays », a réagi le député Henri Thomas Lokondo cité par Radio Okapi.

En définitive, l'espoir reste encore de mise. De part et d'autre, l'on exhorte les participants à faire preuve de sagesse et de dépassement en mettant l'intérêt supérieur de la nation au centre des préoccupations pour offrir à la RDC la chance de négocier une transition pacifique du pouvoir, une première après cinquante-six ans d'indépendance.

Alain Diasso

SANTÉ

468 médecins rejoignent leur corporation

Les impétrants ont prêté le serment d'Hippocrate pour marquer leur entrée dans la profession.



Les impétrants levant la main pour prêter serment

La cérémonie organisée au chapiteau de la Foire internationale de Kinshasa a marqué leur entrée dans la profession et dans la corporation des médecins de la RDC. « Félicitation à vous tous qui êtes admis ce jour dans la grande famille de médecins », a déclaré le président du Conseil de l'Ordre national de médecins (CNOM), le Dr Berthier Nsadi. Vous êtes entrés dans un métier noble, a-t-il poursuivi, lisez les livres bleu et jaune (Ndlr : sur les droits et devoirs des médecins) qui vous sont donnés. De l'avis du président du CNOM, l'exercice de la médecine, pour les impétrants, a commencé avec la prestation de serment. Mais, a-t-il recommandé, tous les médecins, y compris les nouveaux qui viennent de prêter serment, devront se former continuellement en vue d'honorer leur profession. « Est médecin celui qui honore la profession », a-t-il appuyé.

Faire honneur à la profession

Dans le serment d'Hippocrate, les impétrants ont promis de respecter les règles d'éthique et de déontologie de leur profession. Ils ont également rassuré de faire de la santé des malades leur priorité. Ce qui a conduit le président du CNOM, en prenant acte de cette prestation de serment, a insisté sur les avantages du respect des engagements pris avec la société tout entière.

Les impétrants qui ont prêté serment sont venus des institutions d'enseignement universitaire de Kinshasa, de Kisangani et de Lubumbashi. Ces institutions ont été représentées, lors de cette cérémonie de prestation de serment, par le Pr Ngoma de l'Université de Kinshasa.

Le Président du CNOM, le Dr Berthier Nsadi, a été entouré notamment du Président du Conseil urbain de l'Ordre de médecins, le Dr Elvis Bula, ainsi que d'autres membres du CNOM.

Cette cérémonie a été organisée près de trente jours après une autre, du 15 octobre 2016, au cours de laquelle, près de trois cents autres médecins ont rejoint cette corporation, par la prestation de serment.

Les bénéficiaires ont été accompagnés par les membres de leurs familles respectives, pour qui cette cérémonie était le couronnement des sacrifices consentis par chacun dans le cursus scolaire et académique de ceux qui sont admis, par cette prestation de serment, dans la famille de médecins de la RDC.

Lucien Dianzenza

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Le directeur départemental de la zone sud a entretenu le personnel de la maison d'arrêt

Le commandant de police, Brice Aymard Kihouoko Mabahou, directeur départemental de l'Administration pénitentiaire zone sud, a visité le 22 décembre les locaux de la maison d'arrêt de Pointe-Noire peu après la communication faite à l'endroit du personnel carcéral.

Intronisé le 18 novembre dernier, le commandant de police Brice Aymard Kihouoko Mabahou a entretenu le personnel sur le respect des règles qui régissent l'administration pénitentiaire au Congo avant de l'instruire sur les différentes missions à accomplir en lien avec la sécurisation et le bon fonctionnement de la maison d'arrêt.

En présence du chef de service de l'administration pénitentiaire et du commandant de police, Pierre Pongui, directeur de la maison d'arrêt de Pointe-Noire, le commandant Brice Aymard Kihouoko Mabahou a rappelé au personnel le respect des tâches et l'application stricte des textes. C'est le cas de l'arrêté 12 900 / MJDH-CABJ portant règlement intérieur de la maison d'arrêt. Un texte qui définit les conditions de



Le commandant de police Brice Aymard Kihouoko Mabahou (au centre) crédit photo «Adiac»

vie à la maison d'arrêt et les missions à assumer par le personnel en tant que garant du fonctionnement de cette maison. « Tous les détenus doivent être fouillés lors de leur incarcération. Aussi, le personnel pénitentiaire a pour missions entre autres d'assurer la sécurité intérieure de l'établissement, de gérer le régime de la détention, de procéder quo-

tidien au contrôle physique des détenus et aux fouilles en cas de nécessité, d'ouvrir et fermer les cellules, d'organiser les affectations des détenus dans la catégorie pénale, de gérer au quotidien les détenus selon leur régime pénitentiaire » a-t-il dit. Et d'ajouter : Les visites à la maison d'arrêt sont réglementées et on doit observer scrupuleuse-

ment les heures de visites « Finies les pratiques où les détenus se retrouvent dans les bureaux des agents de la maison d'arrêt s'entretenant avec leurs parents. Les détenus ne sont pas nos ennemis, ils ne sont pas non plus nos amis. Vous savez pourquoi ils sont là même s'ils restent nos parents ».

Le directeur départemental de

l'Administration pénitentiaire a aussi fustigé l'indiscipline de certains chefs de service souvent absents aux heures de permanence mais aussi la négligence de certains collaborateurs qui laissent ouvertes certaines cellules la nuit sans oublier le manque de vigilance de certains agents de la maison d'arrêt qui laissent entrer dans les cellules des objets dangereux (rasoirs, lames...). « On doit arrêter ce genre de comportement et cette adresse est une dernière mise en garde », a-t-il martelé.

En s'adressant aux détenus, il a déclaré : « Même si vous êtes en prison, vous avez des droits que l'on doit respecter. En cas de problème, adressez vous aux responsables de la maison d'arrêt qui, à leur tour, nous ferons parvenir vos doléances ».

La maison d'arrêt de Pointe-Noire a été construite en 1930 et réhabilitée en 2003. Elle compte douze cellules ordinaires, cinq cellules VIP et plusieurs autres petites cellules. Près de 300 détenus y sont incarcérés dont une dizaine de femmes.

Hervé Brice Mampouya

FÊTE DE NOËL

Des jouets et des vivres pour les écoliers de l'institut des déficients auditifs

Pour la célébration de la fête de la Nativité, les membres de l'Association agir ensemble pour les enfants handicapés (A2EH) ont remis le 23 décembre des vivres et des jouets aux apprenants de cet institut en présence de Pierre Paul Zodialo et Harold Moussounda, respectivement directeur de l'Institut des déficients auditifs de Pointe-Noire, membre de A2EH, des parents d'élèves et du personnel de cette école.

Les membres de A2EH ont remis aux élèves plusieurs dons de vivres composés de savons, boîtes sardines, riz, jus, poissons salés, tomates, sel et autres. S'exprimant au nom de Joël Poaty, présidente de cette association, Harold Moussounda a rappelé que l'association A2EH est toujours présente à côté des enfants de cette école qui sont souvent oubliés et rejetés par la société. « Comme il est de coutume, l'association A2EH agit souvent en faveur des enfants handicapés de cette école. Ainsi, vous n'êtes pas seuls. Par cette occasion, nous félicitons le personnel de l'école qui, malgré les multiples difficultés, fait de son mieux afin d'offrir une meilleure éducation aux apprenants », a-t-il déclaré.

Appréciant, pour sa part, les membres de cette association, Pierre Paul Zodia-

lo a rappelé que l'association A2EH est la seule association de la ville qui assiste les écoliers de sa structure. Ainsi, il exhorte d'autres structures humanitaires de se servir de l'exemple de ladite association afin de secourir les élèves de cet établissement scolaire. « Comme tous les autres enfants, les enfants déficients auditifs de cette école ont droit à une meilleure éducation. Merci beaucoup à la présidente et à d'autres membres



Le directeur de l'Institut et le membre de A2EH

de l'association A2EH qui portent à cœur cette école en vue d'encourager les enfants qui y fréquentent. Chaque trimestre, cette association s'efforce à faire un geste positif en faveur des écoliers de cet institut », a-t-il indiqué.

Les activités de l'association A2EH sont appuyées par la société Congo Terminale. L'institut des déficients auditifs de Pointe-Noire est la seule structure scolaire des malentendants dont dispose la ville. Il est situé au quartier Foucks dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou, il existe officiellement depuis le 28 août 1994.

Séverin Ibara

Une bonne ambiance à la côte sauvage

Les enfants des six arrondissements de la ville océane à savoir, Lumumba, Mvou-Mvou, Tié-Tié, Loandjili, Ngoyo, Mongo-Mpoukou ont célébré la fête de Noël, le 25 décembre, dans la quiétude au bord de la mer

Même-si la baisse du baril de pétrole alimente les débats dans les familles, les quartiers et les milieux publics, cela n'a nullement perturbé le Noël des enfants à Pointe-Noire.

Dans les marchés, les vêtements des enfants, les jouets ainsi que les produits alimentaires de première nécessité ont été la portée de toutes les bourses, ce qui a permis aux parents de pouvoir offrir des cadeaux à leurs enfants.

En effet, à l'occasion de la fête de Noël et pour permettre aux enfants de savourer

l'évènement, des milliers de Ponténégrins sont allés avec leurs enfants à la côte sauvage pour se détendre. La fête des enfants s'est passée dans la sécurité totale grâce aux différentes opérations de sécurité mises en



Les enfants accompagnés de leur parents à la plage «Adiac» place par la force de l'ordre.

Charlem Léa Legnoki

LOANDJILI

Les enfants reçoivent des jouets de Noël

Fernande Marie-Catherine Dekambi-Mavougou, l'administrateur-maire de l'arrondissement 4 Loandjili, a offert le 23 décembre au siège de son arrondissement des jouets et divers autres cadeaux aux enfants afin qu'ils passent en beauté la fête de Noël.

Près de 150 enfants démunis issus des 13 comités de quartiers du 4e arrondissement ont reçu des mains de l'administrateur maire des jouets (poupées, ballons, ustensiles de cuisine...). « C'est devenu une tradition à l'arrondissement 4. À l'occasion de la fête de Noël, nous invitons les enfants démunis à festoyer avec nous en leur offrant des jouets, du jus, des biscuits... C'est un geste qui égaye les enfants en ces moments de fête », a-t-elle affirmé.

Satisfaits, les enfants ont remercié les généreux donateurs. Et les parents n'ont pas manqué de louer l'administrateur maire pour cette louable initiative qui, chaque année, soulage de nombreuses familles de Loandjili. Certains donateurs, tels que la Société Ilogs, ont également apporté leur soutien multiforme à la réussite de cette activité.

H.B.M.



DIABLES ROUGES

Barthélémy Ngatsono succède à Pierre Lechantre

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) vient de nommer Barthélémy Ngatsono entraîneur national. Il est à la tête d'un d'un nouveau staff technique qui assurera l'intérim de la direction de l'équipe nationale seniors A jusqu'à nouvel ordre.

Barthélémy Ngatsono remplace à ce poste le technicien français, Pierre Lechantre, limogé en novembre dernier pour contre-performance. C'est lors du match amical qui opposera les Diables rouges aux Lions de la Terranga du Sénégal, le 11 janvier prochain à Brazzaville, que le nouvel entraîneur du onze national entrera réellement en jeu. Avec lui, l'ensemble du staff technique dont Cyrille Ndonga est l'adjoint et Gaston Tchangan est le su-

perviseur, par ailleurs, directeur technique national. Narcisse Bakoua est nommé entraîneur des gardiens de but.

Le nouvel entraîneur de l'équipe nationale s'est dit satisfait de sa nomination tout étant conscient du poids de la responsabilité qui lui incombe désormais. « La Fédération congolaise de football a fait confiance aux entraîneurs nationaux. C'est à nous de prouver que nous sommes à la hauteur des attentes du public sportif congolais », a fait savoir Barthélémy Ngatsono qui, officiellement n'a pas encore pris ses fonctions. Dans les jours à venir, a-t-il expliqué, il aura une concertation avec sa hiérarchie qui n'est autre que la direction technique nationale pour définir la feuille de route et peut-être la méthode de travail. Par la même occasion, la

Fécofoot lui fera part de ce qu'elle attend du nouveau staff. « Ma méthode de travail dépendra notamment des consignes que je recevrai de ma hiérarchie », a fait savoir le nouvel entraîneur.

Ce dernier ne sort pas du néant. Capitaine de l'équipe nationale et de l'Etoile du Congo pendant onze ans, ce technicien a mis fin à sa carrière en tant que Diable rouge et Stellien en 1992. Il a ensuite intégré le staff technique du onze national en qualité d'entraîneur adjoint à l'époque où Minga Noël «Pépé» était sélectionneur des Diables rouges. Ngatsono a assumé les mêmes fonctions lorsque Henri Endzanga était sélectionneur national. Après un passage à vide, au niveau de l'équipe nationale, il est revenu en tant qu'entraîneur de l'équipe nationale locale de la Cémac. Par la suite, il a réussi à qualifier l'équipe nationale locale au Championnat d'Afrique des Nations (CAHN) 2014, qui s'est disputée en Afrique du sud, juste avant l'arrivée de Claude Le Roy. Lors de la saison écoulée, Barthélémy Ngatsono était sur le banc de touche de l'Etoile du Congo, mais n'avait pas terminé la saison à cause d'un divorce consommé entre lui et le club stellien. De retour en équipe nationale, avec les seniors cette fois-ci, le nouvel entraîneur du onze national doit vraiment convaincre...

Rominique Nerplat Makaya

GAMBIE

Le Sénégal dirigera les opérations militaires contre Yahya Jammeh

En visite à Bamako, le président de la commission de la Cédéao, Marcel Alain de Souza, a annoncé le 23 décembre, que le Sénégal prendra la tête des opérations de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour chasser le président Yahya Jammeh, s'il ne quitte par le pouvoir le 19 janvier.

La Cédéao est prête à faire usage de la force contre Yahya Jammeh, qui ne reconnaît plus sa défaite à l'élection présidentielle du 1er décembre dernier, donnant vainqueur l'opposant, Adama Barrow.

Le président sortant a demandé l'annulation de ce scrutin et déclaré qu'il ne quitterait pas le pouvoir avant qu'une décision de la justice ne soit prise. Il a par ailleurs condamné l'appel des chefs d'Etat de la Cédéao à accepter la victoire de son adversaire Adama Barrow.

Malgré ce refus, le président ivoirien, Alassane Ouattara, a assuré récemment que le président élu de Gambie sera installé dans ses fonctions le mois prochain. « Adama Barrow sera investi le 19 janvier, à la date normale du transfert du pouvoir », a-t-il précisé. « Nous avons demandé à l'UA (Union africaine) et l'ONU de nous accompagner dans ce processus », a-t-il ajouté.

Pour lui, toutes les dispositions sont prises pour que le président gambien élu soit investi dans ses fonctions. « Nous sommes engagés et déterminés à appliquer les vœux du peuple gambien d'avoir élu Adama Barrow. Toutes les mesures nécessaires ont été développées, nous ne pouvons les rendre publiques, pour pouvoir faire en sorte qu'il prenne ses fonctions le 19 janvier », a-t-il déclaré. « Ma position a toujours été que les anciens chefs d'Etat doivent pouvoir se retirer paisiblement et ne pas être perturbés s'ils n'ont pas commis de crimes », a poursuivi M. Ouattara.

Lors du 50e sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest tenu à Abuja, au Nigéria, l'impasse politique en Gambie avait dominé les travaux. A cette occasion, les dirigeants de cet espace communautaire avaient appelé le président Yahya Jammeh à reconnaître sa défaite électorale, mais ils n'avaient pas énoncé des mesures pour l'obliger à quitter le pouvoir. Les chefs d'Etat et de gouvernement ouest-africains avaient, dans un communiqué final, réitéré leur appel au départ pacifique du leader gambien du pouvoir. Ils l'avaient notamment appelé « à accepter le résultat du scrutin et s'abstenir de toute action susceptible de mettre en danger la transition et un transfert pacifique du pouvoir au président élu ».

Nestor N'Gampoula



RÉFLEXION

Le Pape François face à la Curie romaine

L'on savait dès son élévation sur le trône de Pierre, il y a trois ans, que le successeur de Benoît XVI, un père de la Compagnie de Jésus venu du grand Sud, serait tout sauf un Pape voué au seul débat théologique, à la défense de la plus ancienne religion monothéiste, à l'illustration des principes énoncés par le Christ il y a deux mille ans. Mais peu nombreux étaient ceux qui, dans les instances dirigeantes de l'Eglise catholique, imaginaient que le Pape François s'emploierait comme il le fait aujourd'hui, avec autant de force que de méthode, à mettre de l'ordre dans le gouvernement du Vatican en attaquant de front la très puissante Curie romaine.

Or, nous en avons eu une nouvelle preuve jeudi lorsque le Pape a offert ses vœux à la Curie dans le cadre historique et prestigieux de la Salle Clémentine, le temps des idées est sinon révolu, du moins rattrapé par le temps de l'action.

Avec une double priorité que l'on peut ainsi résumer :

° Premièrement, donner plus de place aux laïcs dans la gouvernance de l'Eglise, développer une vision multiculturelle en donnant plus de responsabilités aux prêtres et aux évêques issus des autres continents que l'Europe, valoriser le rôle de la femme dans les différentes instances de l'Eglise, autrement dit adapter celles-ci aux réalités du temps présent.

° Deuxièmement, réformer la Curie romaine en réduisant le poids des prélats italiens qui la dominent depuis le Moyen-Age, en l'ouvrant plus largement vers le tiers-monde notamment l'Afrique et l'Amérique latine, en fusionnant plusieurs conseils pontificaux et surtout en écartant les prélats qui s'opposent à ces changements au sein même de la Curie.

Pour ceux et celles qui connaissent les arcanes de l'Eglise catholique, la position du Pape François n'a rien de surprenant. Elle s'inscrit, en effet, dans un processus de rénovation, ou plutôt, de modernisation qui a débuté il y a près de dix ans et qui s'est traduit dans des propos ou dans des livres dont nous avons rendu compte ici même à maintes reprises. Mais la vigueur qu'elle prend ces temps-ci et que traduit le discours sans concession prononcé en fin de semaine dernière par le Souverain Pontife devant la Curie rassemblée au Vatican semble indiquer que le mouvement s'accélère. Avec comme conséquence que de profonds changements pourraient s'opérer au cœur même de la gouvernance catholique ainsi qu'en témoigne l'extrait suivant du discours du Pape publié dès vendredi matin par le quotidien La Croix.

« Sur ce chemin il est normal et même salutaire de rencontrer des difficultés qui, dans le cas de la réforme, peuvent être présentées selon divers types de résistance : résistances ouvertes naissant souvent de la bonne volonté, du dialogue sincère ; résistances cachées naissant de cœurs effrayés ou pétrifiés se nourrissant des mots vi-

des du guépardisme spirituel de celui qui dit qu'il est prêt à changer mais veut que tout reste comme avant ; résistances malveillantes germant dans des esprits déformés et se présentant quand le diable inspire de mauvaises intentions (souvent « en habits de brebis »). Ce dernier type de résistance se cache derrière les paroles justificatrices et, dans de nombreux cas, accusatoires, se réfugiant dans les traditions, dans les apparences, dans les formalités, dans le connu, ou en voulant transporter tout sur la personne sans distinguer entre l'acte, l'acteur et l'action ».

Si l'on y réfléchit bien, tout est dit dans ces quelques phrases. Notamment le fait que le Pape François ira jusqu'au bout de la ligne qu'il s'est tracée dès son élection, quitte à suivre la voie ouverte par son prédécesseur Benoît XVI en renonçant à ses fonctions lorsque la réforme de la Curie sera devenue effective comme le bruit court dans les couloirs du Vatican. Rien, aujourd'hui, n'interdit de penser que dans le même temps où il jette toutes ses forces dans la bataille de la gouvernance de l'Eglise le premier Pape jésuite de la longue et tumultueuse histoire du catholicisme prépare sa propre succession.

Avec peut-être en perspective le projet que son propre successeur soit issu de l'Afrique qui s'impose au fil du temps comme la première communauté chrétienne de la planète.

Jean-Paul Pigasse